

P. T. T. DANS L'ACTION ...

Février 57 sera-t-il l'aurore d'un nouvel avril 53?

Nous assistons depuis deux semaines à un regain d'action revendicative dans cette branche de la fonction publique, dont personne ne pourra nier son caractère d'intérêt public. Voyons quelles sont les revendications formulées. Sont-elles des revendications concernant l'ensemble de la corporation?

Non. Il s'agit des cadres C et D qui représentent les plus bas salaires (de 28.000 à 30.000 fr., salaires de début).

L'Etat entend allonger la carrière de ces catégories, c'est-à-dire le nombre d'années nécessaire pour arriver au maximum (anciennement 14 à 18 ans, à présent 21 à 24 ans). Résultat de cette réforme, des avantages dérisoires pour quelques-uns, et, pour la majorité des jeunes qui arrivent aux P.T.T., ou y sont depuis quelques mois, la perspective d'arriver en fin de carrière avec des salaires moins que décents.

Comment mener une action d'envergure avec de telles conditions?

Les catégories supérieures non touchées par ces mesures se désintéressent totalement du sort de leurs inférieurs dans la hiérarchie, la solidarité revendicative a disparu non seulement entre corporations mais aussi sur le plan d'une même corporation.

La C.G.T. porte la plus grosse part de responsabilité, car pour arriver à des fins dont il n'est plus besoin de dénoncer le caractère politique, elle n'a pas cessé de faire combattre les postiers catégories par catégories, pour des avantages quelquefois identiques, tels les horaires hebdomadaires, qui sont différents suivant les services, supérieurs aux 40 heures de l'industrie privée.

Depuis 1947 règne ce malaise. Car avant cette date, il n'était pas question de revendiquer puisque les communistes collaboraient étroitement au gouvernement, il ne restait que le fameux «*retroussons nos manches*», souvenez-vous.

Force Ouvrière n'envisage d'action qu'à travers les discussions des antichambres du parlementarisme; qu'il ne veuille pas faire le jeu du parti communiste, d'accord mais les postiers voudraient connaître les moyens d'action concrets envisagés, puisqu'ils font leur mot d'ordre du syndicalisme: "*La grève est l'arme des travailleurs*". Avec ceux-ci, la hiérarchie n'est jamais perdante, les petites catégories peuvent faire le bilan, il n'en résulte que de maigres avantages. Se satisfait-elle des décrets gouvernementaux? Sur ce sujet, il semble que les adhérents ne sont pas toujours d'accord avec leur bureau fédéral, qui n'a rien à envier à la bureaucratie syndicale des autres centrales. Dans les mouvements de ces derniers jours, ils se sont vraiment trouvés d'accord avec M. Thomas, ministre de profession, socialiste d'idées, ceci dit en passant. Il ne manquait plus que Ramadier pour faire la paire, il a accouru.

La C.F.T.C., cette fois, a rué dans les brancards. Il faut dire que la base de cette centrale syndicale en avait assez de la stagnation qui la caractérise d'ordinaire et plutôt que de risquer une désaffection, il était préférable de faire parler de soi.

L'unité réalisée ces jours derniers entre la C.G.T., la C.F.T.C. et les Autonomes, a été le désir et la volonté des travailleurs des P. T. T.

La C.F.T.C. a répondu à cette nécessité en maintenant certaines réserves sur la valeur d'un mouvement

généralisé rejoignant de ce fait l'attitude de la C.G.T., confirmé par son secrétaire lors d'un metting à la Bourse du Travail, le 13 février.

Les postiers ne cessaient pourtant de s'interroger et ne comprenaient pas que le mouvement ne s'étende pas à l'ensemble de la corporation.

Les Autonomes ont défendu l'idée d'un mouvement généralisé, mais devant l'opposition des deux autres centrales syndicales, ils se sont inclinés dans un souci d'Unité.

Nous avons donc eu les grèves des 20 et 21 février, qui n'ont touché que certains services employés et bureaux-gares. Ces services sont l'avant-garde des P.T.T., ce titre, ils le méritent.

Mais cette fois, ils formulent leurs propres revendications:

- Augmentation de personnel, le trafic postal n'ayant cessé de croître;
- Augmentation du taux des heures de nuit;
- Services des dimanches et jours fériés rendus double;
- Retraite à 55 ans pour tous;
- Aboutissement des revendications des différentes catégories, qui se posent dans l'immédiat.

Que conclure de tout cela ?

En tant que syndicalistes révolutionnaires, nous avons toujours lutté contre l'esprit de corporation ou de catégories.

Au réformisme traditionnel des bureaucraties syndicales, les postiers doivent imposer une plateforme revendicative satisfaisant l'ensemble des salariés de la fonction publique:

- Les 40 heures en cinq jours;
- Augmentations non hiérarchisées;
- Abrogation des cadences de rendement;
- Service actif pour tous;
- Pas d'allongement des carrières.

Pour faire aboutir ces revendications, un seul mot d'ordre: «*La grève est l'arme des travailleurs, utilisons-la!*»

René KERAVIS.
